

Près de 700 000\$ investis dans la circonscription de Montarville grâce au Programme fédéral d'Emplois d'Été;

**STÉPHANE BERGERON DÉNONCE LA RÉDUCTION DRASTIQUE DES BUDGETS  
POUR LA PRÉSENTE SAISON ESTIVALE...**

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 28 juin 2023 – Le député fédéral de Montarville, M. Stéphane Bergeron, s'est certes réjoui de l'octroi, dans le cadre du Programme fédéral d'emplois d'été, d'une somme de 686 581\$ devant permettre l'embauche de quelque 186 jeunes de et dans la circonscription par plus d'une cinquantaine d'organismes, institutions et entreprises de notre coin de pays, mais dénonce du même souffle la réduction drastique des budgets de ce programme pour la présente saison estivale.

«C'est près de 35% du budget qui a été coupé, cet été, dans la circonscription fédérale de Montarville, si bien que nombre d'employeurs, dont plusieurs avaient l'habitude d'embaucher des jeunes dans le cadre de ce programme, n'auront pu en embaucher autant cet été, quand ils n'auront pas été carrément privés de financement pour ce faire. Cette coupure généralisée m'apparaît difficilement explicable... Il serait cynique de penser que cela pourrait s'expliquer par le fait que la période électorale est derrière nous, mais je ne trouve malheureusement aucune autre explication logique pour justifier une telle situation», de déclarer M. Bergeron.

«Cela dit, il y a tout de même lieu se réjouir pour les employeurs et les jeunes qui bénéficieront malgré tout de ce programme cet été. Plusieurs des emplois créés, conformément aux priorités fédérales et locales, toucheront des secteurs tels que l'intégration des personnes handicapées, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que la protection des milieux naturels et des superficies boisées, le soutien aux aînés, la construction de logements sociaux et adaptés, puis l'intégration des immigrants en favorisant la francisation et la laïcité. Un emploi d'été permet souvent aux jeunes de vivre une expérience pertinente leur donnant l'occasion de se familiariser avec le monde du travail, de développer des aptitudes et une éthique professionnelle, ainsi que de se découvrir de nouvelles passions et d'élargir le spectre de leurs connaissances», d'expliquer le député de Montarville.

«Pour de nombreux employeurs, a-t-il poursuivi, ce programme tombe à point nommé, en cette ère de pénurie de main d'œuvre et d'inflation galopante. C'est sans doute ce qui explique qu'ils aient été plus nombreux que jamais à soumettre des demandes dans le cadre de ce programme. Il est donc d'autant plus dommage que l'enveloppe ait été considérablement réduite cet été, si bien que plusieurs ont littéralement dû être laissés sur la touche... Ce sont autant de jeunes qui, par ricochet, seront également privés des retombées du programme, eux qui sont pourtant la plus grande richesse de notre peuple. Il semble bien que cela n'émeuve pas outre mesure le fils de l'autre, qui est resté sourd à nos interventions pressantes visant à bonifier le programme.»

«Les jeunes et les employeurs ne sont d'ailleurs pas les seuls qui devront faire les frais de cette réduction drastique de l'enveloppe dévolue à ce programme...Je réitère que l'une des priorités locales, pour le programme d'emplois d'été, est le soutien aux aînés. Or, le gouvernement fédéral, en plus de sous-financer la santé et les mesures de soutien offertes aux aînés, semble vouloir, en plus, faire des économies de bouts de chandelles dans ce programme, dont ils auraient largement pu bénéficier. C'est franchement désolant... Fidèle à leur habitude, nos organismes, entreprises et autres employeurs locaux feront néanmoins des miracles pour tirer le maximum des sommes qui leur auront été allouées...», de conclure Stéphane Bergeron.

Les jeunes à la recherche d'un emploi pour la saison estivale sont invités à visiter le site suivant : <https://www.guichetemplois.gc.ca/jeunesse>.

-30-

**Source:** Jeanne-Lise Devaux Pelier, agente de communications  
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ [jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca](mailto:jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca)  
☎ 450 922-BLOC (2562)